

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Francois Ouimet](#)

<https://www.cadre21.org/membres/38dfb4d9948d9d55a264f09e>

Date d'obtention : 2024-10-25 19:14:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Signalement: Un adulte (prof, parent) ou un jeune signale un cas de sextage.
 2. Évaluation: Le cas est analysé pour déterminer si c'est un acte impulsif ou malveillant.
 3. Intervention: Acte impulsif: Rencontre de sensibilisation avec un policier. Acte malveillant: Enquête policière complète.
 4. Suivi: Des actions de prévention sont mises en place dans l'école.
- *Dans le cas d'une image intime, confiscation du cellulaire

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il faut prendre en considération l'acte impulsif ou malveillant afin de statuer de la marche à suivre.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La rencontre avec la victime me paraît la plus sensible, puisqu'elle peut être très émotive et traiter de sujets extrêmement gênants.

Également, au niveau de la communication avec les familles, des tensions peuvent apparaître si les rôles et les responsabilités ne sont pas clairement définis.